

COMPAGNIES

DIRIGÉ À :

Toutes les compagnies professionnelles de théâtre et de danse présentant des spectacles de création récente destinés au public jeune et adulte, dont l'ancienneté, suivant leur provenance, remonte au maximum au :

- 1 Compagnies basques : 19 mars 2026
- 2 Compagnies espagnoles : 19 mars 2026
- 3 Compagnies étrangères : premières de spectacles ou spectacles ayant été peu représentés en Espagne.

Note : Pour les compagnies espagnoles et étrangères, les premières et la prise en charge des déplacements par un organisme seront considérées comme un plus.

COMMENT PARTICIPER :

Présentation de propositions artistiques :

Les compagnies intéressées à participer à dFERIA devront présenter leurs propositions artistiques (dossier complet du spectacle et vidéo), ainsi que la fiche d'inscription (*) dûment remplie, **du 9 juillet au 9 septembre**, à l'adresse suivante :

(*)Formulaire d'inscription disponible sur : www.dferia.eus

dFERIA OFFRIRA AUX COMPAGNIES SÉLECTIONNÉES :

- Une accréditation et la prise en charge de l'hébergement pendant toute la durée de dFERIA pour un(e) représentant(e) de la compagnie.
- Une entrée par spectacle, sur réservation préalable, pour un(e) représentant(e) de la compagnie.
- L'accès au point de rencontre.
- Pour la représentation des spectacles, l'organisation prendra en charge 50 % du cachet, les frais d'hébergement (si nécessaires) et de restauration, ainsi que la fiche technique de chaque théâtre.

LES COMPAGNIES SÉLECTIONNÉES S'ENGAGENT AUPRÈS DE dFERIA :

- À lui fournir le nombre de ventes réalisées à 3 moments : à la fin du salon, 3 mois après la fin du salon et 6 mois après la fin du salon.
- À appliquer une réduction de 10 % pour l'achat de leurs spectacles durant le salon.